RCS : CAEN
Code greffe : 1402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CAEN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1991 B 00196
Numéro SIREN : 303 010 789
Nom ou dénomination : LOGIDIS

Ce dépôt a été enregistré le 14/09/2021 sous le numéro de dépôt 7744

LOGIDIS

SAS au capital de 63.959.664 euros
Siège social : Z.I. Route de Paris - 14120 MONDEVILLE
303 010 789 RCS CAEN

DECISIONS PRISES PAR L'ASSOCIE UNIQUE LE 30 JUIN 2021

AFFECTATION DU RESULTAT

DEUXIEME DECISION

L'associé unique, approuvant la proposition du président, décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2020, soit 6.333.299,59 euros, de la manière suivante :

Affectation au poste « Autres réserves »	17.282,77 €
Répartition d'un Dividende global (1,58 € x 3.997.479 actions)	6.316.016,82 €

Le montant du dividende de 6.316.016,82 euros représente un dividende de 1,58 euros par action avant prélèvement forfaitaire non libératoire prévu à l'article 117 quater du code général des impôts et prélèvements sociaux perçus à la source. Il constitue un revenu soumis à l'imposition forfaitaire prévue à l'article 200 A-1 du code général des impôts, ou sur option expresse, irrévocable et globale, au barème progressif de l'impôt sur le revenu en application de l'article 200 A-2 du code général des impôts. En cas d'option, ce dividende constitue un revenu éligible à l'abattement de 40 % visé au 2° du 3 de l'article 158 du code général des impôts, dans les conditions et limites légales et sous la responsabilité des associés.

Le dividende est mis en paiement à compter du 30 juin 2021.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'associé unique prend acte de ce qu'il lui a été rappelé que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ainsi que les revenus éligibles et non éligibles à l'abattement visé à l'article 158.3-2° du code général des impôts, ont été, par action, les suivants :

Exercice	Dividende distribué	Revenu éligible à l'abattement visé à l'article 158.3-2° du CGI	Revenu non éligible à l'abattement visé à l'article 158.3-2° du CGI
2017	/	/	/
2018	/	/	/
2019	7,61 €	7,61 €	/

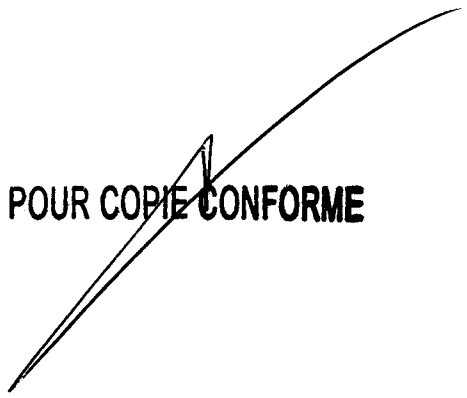
Cette décision est adoptée par l'associé unique.

POUR COPIE CONFORME

KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Logidis S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels



Exercice clos le 31 décembre 2020
Logidis S.A.S.
Z.I route de Paris - 14120 MONDEVILLE

KPMG SA
société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une société de droit anglais (" private company limited by guarantee ").

SA
Société de commissariat aux comptes
Siège social : Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
775726417 RCS NANTERRE

KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Logidis S.A.S.

Z.I route de Paris - 14120 MONDEVILLE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

À l'associé unique de la société Logidis S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Logidis S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement

et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

• il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

• il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

• il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

• il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

• il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 29 juin 2021

KPMG SA



Caroline Bruno Diaz

Associée

COMPTES ANNUELS

1. BILAN AU 31/12/2020

1.1. BILAN ACTIF

Rubriques	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2020	Net 31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	603 046	350 400	252 646	252 646
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	67 958 943	15 051 401	52 907 542	46 600 377
Créances rattachées à des participations	282 452		282 452	282 452
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	**68 844 441**	**15 401 801**	**53 442 640**	**47 135 475**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	1 507	1 258	249	1 757
Autres créances	165 606 693		165 606 693	199 839 102
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(Donc actions propres) :				
Disponibilités				
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	**165 608 201**	**1 258**	**165 606 943**	**199 840 859**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	234 452 642	15 403 059	219 049 583	246 976 333

1.2. BILAN PASSIF

Rubriques	Exercice au 31/12/2020	Exercice au 31/12/2019
Capital social ou individuel (dont versé : 63 959 664)	63 959 664	63 959 664
Primes d'émission, de fusion, d'apport	126 638 865	126 638 865
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	6 395 966	6 395 966
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)	15 507 123	15 488 079
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**6 333 300**	**30 439 860**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	**218 834 918**	**242 922 433**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 775	9 550
Dettes fiscales et sociales	209 890	2 844
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		4 041 505
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	**214 665**	**4 053 900**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	219 049 583	246 976 333

2. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2020

	France	Exportation	Exercice au 31/12/2020	Exercice au 31/12/2019
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services				
CHIFFRE D'AFFAIRES NET				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges				135 000
Autres produits			5 400	5 302
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION			**5 400**	**140 302**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			56 238	71 095
Impôts, taxes et versements assimilés			7 758	152 623
Salaires et traitements				
Charges sociales				803
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				316
Dotations aux provisions				
Autres charges			18 425	16 466
CHARGES D'EXPLOITATION			**82 420**	**241 302**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**(77 020)**	**(101 000)**
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations			9 951	3 295 892
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			93 205	71 320
Reprises sur provisions et transferts de charges			11 763 884	14 479 235
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			**11 867 040**	**17 846 447**
Dotations financières aux amortissements et provisions			5 456 719	
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			**5 456 719**	
RESULTAT FINANCIER			**6 410 321**	**17 846 447**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**6 333 301**	**17 745 447**

Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		72 267 312
Reprises sur provisions et transferts de charges		374 593
PRODUITS EXCEPTIONNELS		**72 641 905**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		55 882 387
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		**55 882 387**
RESULTAT EXCEPTIONNEL		**16 759 519**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	1	4 065 106
TOTAL DES PRODUITS	**11 872 440**	**90 628 654**
TOTAL DES CHARGES	**5 539 140**	**60 188 794**
BENEFICE OU PERTE	**6 333 300**	**30 439 860**

ANNEXE COMPTABLE

Le modèle d'annexe retenu correspond au modèle simplifié, applicable aux petites sociétés. Pour être qualifiée de « petites sociétés », l'entreprise ne doit pas dépasser deux des trois seuils suivants pendant deux exercices consécutifs (article L 123-16 du Code de Commerce) :

- total bilan inférieur ou égal à 6 millions d'euros ;
- total chiffre d'affaires net inférieur ou égal à 12 millions d'euros ;
- effectif moyen de salariés inférieur ou égal à 50.

1. DEROGATIONS AUX PRESCRIPTIONS COMPTABLES

Modifications affectant les méthodes d'évaluation et la présentation des comptes

Aucune dérogation significative aux prescriptions comptables.

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

2. EVENEMENTS CARACTERISTIQUES

2.1. Evénements significatifs de l'exercice

Au cours de l'année 2020, la pandémie de Covid-19 a frappé durement l'économie mondiale et a engendré une situation grave et inédite. Face à cette pandémie, les équipes de Carrefour ont fait preuve de réactivité, afin d'assurer la continuité de la distribution alimentaire, puis de répondre aux nouvelles attentes des consommateurs dans un environnement complexe et en évolution rapide.

Etant une entreprise de première nécessité en tant que distributeur alimentaire, Carrefour a pu continuer à opérer normalement durant les périodes de confinement strict.

Ainsi, dans ce contexte, la crise sanitaire n'a pas affecté la capacité de la société à poursuivre ses activités.

2.2. Evénements importants postérieurs à la clôture

La société a acquis le 1er janvier 2021 100 % du capital de la société CLCV Logistique.

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice sont établis en conformité avec les règles comptables définies dans le règlement ANC n° 2014-03 mis à jour de l'ensemble des règlements l'ayant modifié par la suite.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle de l'Entreprise :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables ;
- Indépendance des exercices.

PRINCIPES GENERAUX

- **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat plus frais accessoires, hors frais d'acquisition).

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée de vie économique probable, soit en mode linéaire, soit en mode dégressif, selon le plan d'amortissement suivant.

- Constructions : 40 ans.
- Agencements et aménagements de construction : 3 à 20 ans.
- Installations techniques, matériel et outillage : 2 à 10 ans.
- Matériel de transport : 5 ans.
- Matériel informatique : 3 à 5 ans.
- Mobilier de bureau : 5 à 10 ans.

La différence entre la dotation dégressive et la dotation linéaire est traitée en amortissement dérogatoire.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, l'amortissement est éventuellement complété d'une provision pour dépréciation si la valeur actuelle s'avère inférieure à la valeur nette comptable.

Les actifs dont les perspectives de rentabilité future ne permettent plus de recouvrer leur valeur nette comptable font l'objet d'une dépréciation. Cette dépréciation est déterminée par comparaison entre la VNC de l'actif et sa valeur d'utilité estimée par actualisation de Flux de trésorerie futurs sur la durée d'utilité.

- **Participations, autres titres immobilisés**

La valeur brute correspond au coût d'acquisition hors frais accessoires.
Ces actifs font l'objet d'un test de dépréciation mis en œuvre à chaque clôture afin de vérifier que leur valeur nette comptable, le cas échéant intégrant la valeur nette comptable des malis techniques affectés, n'excède par leur valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est estimée sur la base de plusieurs critères :

- La valeur des capitaux propres
- La réévaluation liée à la valeur des capitaux propres, intégrant le cas échéant les survaleurs liées à l'actif immobilisé, comprenant les fonds de commerce, les autres actifs corporels et les titres de participations),
- Ou une valorisation composite estimée sur la base de prévisions raisonnables d'exploitation ou sur la base de données observables lorsqu'il en existe (multiple de chiffre d'affaires et/ ou d'agrégat du compte de résultat de transactions récentes,

offres reçues de repreneurs, multiples de valeurs boursières d'entreprises comparables) ou d'analyses effectuées par des experts internes ou externes, ajustée, le cas échéant, de la dette nette de l'entité testée.

Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. Lorsque la valeur d'utilité est négative, un complément de provision est constaté par voie de provision pour risques et charges, à hauteur de celle-ci.

Ces dotations, ainsi que les reprises le cas échéant, sont constatés en résultat financier, tandis que le résultat des cessions est constaté en résultat exceptionnel.

- **Créances et dettes**

Les créances et les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est constituée selon les critères d'antériorité et/ou de situation du débiteur.

- **Achats consommés**

Les frais accessoires d'achats (frais de transport, ...) sont comptabilisés en achats consommés.

- **Parties liées**

Au cours de l'exercice, il n'est intervenu aucune transaction significative non conclue à des conditions normales de marché avec des parties liées.

4. BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

Sauf indications contraires, les valeurs mentionnées ci-après sont exprimées en euros.

4.1. ACTIF

4.1.1. Immobilisations corporelles et financières

	Valeur brute au *31/12/2019*	Augmentations	Diminutions		Apports, fusions	Valeur brute au *31/12/2020*
			Par virement de poste à poste	Par cession, Mise HS ou mise en équivalence		
Terrains	603 046					603 046
Constructions sur sol propre						
Construction sur sol d'autrui						
Instal générales, agencement						
Installations, matériels						
Autres immos. Corporelles :						
Installations techniques, matériels et outillages						
Matériel de transport						
Matériel de bureau et informatique, mobilier						
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOS CORPORELLES	**603 046**					**603 046**
Participations	68 241 395			0		68 241 395
Autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOS FINANCIERES	**68 241 395**			**0**		**68 241 395**
TOTAL	68 844 441			0		68 844 441

4.1.2. Etat des échéances des créances

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut au *31/12/2020*	Moins d'un an	Plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	**282 452**	**0**	**282 452**
Créances rattachées à des participations	282 452		282 452
Prêts			
Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT :	**165 608 201**	**165 608 201**	**0**
Créances clients	1 507	1 507	
Etat : impôts et taxes diverses	796	796	
Autres créances	165 605 898	165 605 898	
Charges constatées d'avance			
TOTAL	**165 890 653**	**165 608 201**	**282 452**
Montants des prêts accordés au cours de l'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			

4.1.3. Produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan	Montants (TTC)
Autres Immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	61 155
Disponibilités	
TOTAL	**61 155**

4.2. PASSIF

4.2.1. Capital Social

Le capital social est de 63 959 664 euros divisé en 3 997 479 actions de chacune 16,00 euros.

Aucune modification sur l'année.

4.2.2. Variation des capitaux propres

Variation des capitaux propres	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Distributions de dividendes	Affectation du résultat N-1	Virement de poste à poste	Apports, fusions	Clôture
Capital	63 959 664							63 959 664
Prime d'émission, fusions, Apport	126 638 865							126 638 865
Ecart de réévaluation								
Réserve légale	6 395 966							6 395 966
Réserves réglementées								
Autres réserves	15 488 079				19 044			15 507 123
Report à nouveau								
Résultat de l'exercice	30 439 860	6 333 300		30 420 815	-19 044			6 333 300
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
TOTAL	242 922 433	6 333 300		30 420 815	0			218 834 918

4.2.3. Détail des provisions par nature

	Valeur brute au *31/12/2019*	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Apports, fusions	Valeur brute au *31/12/2020*
Provisions réglementées :					
- Amortissements dérogatoires					
- Provisions pour hausse de prix					
- Autres provisions réglementées					
Provisions pour risques et charges :					
- Provisions risque clients					
- Provisions risque fournisseur					
- Provisions risque personnel					
- Provisions risques litige contrats procès					
- Provisions autres risques					
- Provisions charges IDR					
- Autres provisions pour charge					
Provisions pour dépréciation :	**21 710 225**	**5 456 719**	**11 763 884**		**15 403 059**
- Sur immobilisations incorporelles					
- Sur immobilisations corporelles	350 400				350 400
- Sur immobilisations financières	21 358 567	5 456 719	11 763 884		15 051 401
- Sur stock					
- Sur actif circulant clients douteux	1 258				1 258
- Sur actif circulant fournisseurs débiteurs					
TOTAL	21 710 225	5 456 719	11 763 884		15 403 059
Dont :					
- Exploitation					
- Financier		5 456 719	11 763 884		
- Exceptionnel					

4.2.4. Etat des échéances des dettes

DETTES	Montant brut au *31/12/2020*	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 775	4 775		
Personnel et comptes rattachés				
Dette sécurité sociale et organismes sociaux				
Dettes fiscales	209 890	209 890		
Autres dettes				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	**214 665**	**214 665**	**0**	**0**
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

4.2.5. Charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes du bilan	Montants (TTC)
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Fournisseurs et comptes rattachés	4 775
Dettes fiscales et sociales	214 329
Autres dettes	
Fournisseurs et comptes rattachés Immobilisations	
TOTAL	**219 104**

5.1 AUTRES INFORMATIONS

5.1.1 Les engagements donnés et les engagements reçus

Engagements donnés	Total	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Liés à la trésorerie :				
- Cautions				
- Nantissements				
- Autres				
Liés aux acquisitions de titres :				
- Engagements d'achats de titres	2 628 000		2 628 000	
- Garanties de passifs	12 000 000	12 000 000		
- Engagement vente de titres				
Liés aux acquisitions de fonds :				
- Engagements d'achat de fonds				
- Engagements de vente de fonds				
Liés aux locations		0	0	0
Liés aux prestations de services				
Liés à l'exploitation / à l'immobilier / l'expansion				
TOTAL	**14 628 000**	**12 000 000**	**2 628 000**	

Engagements reçus	Total	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Liés à l'exploitation / à l'immobilier / l'expansion				
Créances garanties	41 900			41 900
Liés aux acquisitions de titres :				
- Options d'achat de titres				
Liés aux acquisitions de biens immobiliers :				
- Options de biens immobiliers				
Liés aux acquisitions de fonds :				
- Engagements de ventes de fonds				
Liés aux locations				
Liés aux locations gérance				
TOTAL	**41 900**			**41 900**

5.2 IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

Les comptes de la société sont inclus, suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de :

CARREFOUR SA
Au capital de 2 044 059 600 euros
Ayant son siège social à : MASSY Cedex (91300)
93, Avenue de Paris
R.C.S EVRY 652 014 051

5.3 INTEGRATION FISCALE

La société est intégrée fiscalement depuis le 01/01/2001 dans Carrefour SA.
L'impôt constaté par la société est celui qu'elle aurait supporté si elle était restée imposée séparément.

5.4 TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

(cf. pages suivantes.)

SAS LOGIDIS

EN EUROS

5.9. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31/12/2020

PARTICIPATIONS	CAPITAL	AUTRES CAPITAUX PROPRES	QUOTE PART CAPITAL DETENU	VALEUR TITRES BRUTE	VALEUR TITRES NETTE	PRETS ET AVANCES CONSENTIES	CAUTIONS ET AVALS FOURNIS	CHIFFRE D'AFFAIRE DERNIER EXERCICE	RESULTAT DERNIER EXERCICE	DIVIDENDES ENCAISSES	OBSERVATIONS	
A - RESEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES PARTICIPATIONS DONT LA VALEUR D'INVENTAIRE EXCEDE 1% DU CAPITAL DE LA SOCIETE ASTREINTE A PUBLICATION												
1) FILIALES (50% au moins capital)												
CSD	4 000 000,00	4 736 998,12	50,00	4 227 166,90	4 227 166,90			338 529 982,40	-1 982 698,01			FRDQ0
CARREFOUR SUPPLY CHAIN	42 533 524,00	565 787,62	97,39	62 851 161,75	48 111 585,60			1 715 685 930,14	1 847 532,62			FRFY0
2) participations (de 10 à 49% capital)												
participations francaises												
participations étrangères												
B - RESEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS												
FILIALES FRANCAISES												
FILIALES ETRANGERES												
PARTICIPATIONS FRANCAISES				880 615,04	568 790,04	282 451,94				9 951,01		
PARTICIPATIONS ETRANGERES												
	46 533 524,00	**5 302 785,74**		**67 958 943,69**	**52 907 542,54**	**282 451,94**	**0,00**	**2 054 215 913**	**64 840**	**9 951,01**		